



# **Compte-rendu de la séance** **du Conseil Municipal** **du 9 avril 2021**

Présents : Mmes les Conseillères ARBOGAST Sylvie, BIRGY LOZANO Odile, DIEMER Annie, OUVRARD Sophie, RITTER Annie, SCHMIDT Aurélie, TERNOY Doris  
MM. les Conseillers BRUN Etienne, KRATZ Lucien, MEPIEL Emmanuel, MEYER Jean, MULLER Olivier, NIEDERST Jean-Louis, SEIFERT Daniel, ZEISSLOFF Patrick

Absents excusés : aucun

Pouvoirs : aucun

Secrétaires de séance : Mlle KOCH Chloé, Secrétaire Générale  
et Mme Nathalie CAQUELIN, Adjointe Administrative

## **Ordre du jour** :

Suite aux réunions de la Commission Finances, nous vous proposons d'augmenter les taux d'impôts et pour ce faire nous vous proposons de voter ce point en point 4 (au lieu de 5) avant le vote du BP.

### **1. Vote du compte de gestion 2020 (délibération n° 21/2021)**

L'Adjoint au Maire en charge des finances, Monsieur Lucien KRATZ, expose les résultats de l'exécution du budget 2020.

Le compte de gestion présente les résultats suivants :

- Section de fonctionnement : 764 468,61€
- Section d'investissement : 11 496,82€

Soit un excédent global de 775 965,43€.

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver le compte de gestion 2020  
(pour : 15 ; contre : 0 ; abstention : 0)

### **2. Vote du compte administratif 2020 (délibération n° 22/2021)**

Madame le Maire ayant quitté la salle, Monsieur Lucien KRATZ, expose les résultats de l'exécution budgétaires 2020.

Le compte administratif 2020 présente les mêmes résultats que le compte de gestion 2020.

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver le compte administratif 2020  
(pour : 14 ; contre : 0 ; abstention : 1)

### **3. Affectation de résultats (délibération n° 23/2021)**

Suite aux résultats du compte administratif 2020, à savoir :

- Un excédent d'investissement de 11 496,82€
- Un excédent de fonctionnement de 764 468,61€.

le Conseil Municipal décide d'affecter les résultats au budget primitif 2021 de la manière suivante :

- Au compte 001 « report de l'excédent » en recette d'investissement pour un montant de 11 496,82€.
- Au compte 002 en recette de fonctionnement, l'excédent de fonctionnement 764 468,61€.

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver l'affectation de résultats telle que susmentionnée (pour : 15 ; contre : 0 ; abstention : 0)

#### 4. Vote des taux d'imposition 2021 (délibération n° 24/2021)

##### Fixation des taux des taxes foncières et de la Cotisation Foncière des Entreprises pour l'année 2021

Par délibération du 17 février 2020, Le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts à :

- Taxe d'habitation (TH) :	10,92% (taux 2020)
- Taxe sur le foncier bâti (TFPB) :	10,81% (taux 2020)
- Taxe sur le foncier non bâti (TFPNB) :	38,98% (taux 2020)

À compter de l'année 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales ne sera plus perçue par les Communes, mais par l'État. En contrepartie, le taux TFPB 2020 du département (13,17%) est transféré aux Communes.

Par conséquent, le nouveau taux de référence 2021 de TFPB de la commune est de 23,98% (soit le taux communal de 2020 : 10,81% + le taux départemental de 2020 : 13,17%).

Il est proposé, suite à ces informations, de prendre acte du nouveau taux de référence de TFPB (taux communal 2020 + 13,17%) de 23,98%,

Suite à la dernière réunion de la Commission Finances en date du 23 mars 2021 et vu le projet de rénovation globale de la salle polyvalente, de construction en extension d'un périscolaire ALSH de 60 places, et d'aménagement des abords, Madame le Maire propose, sur avis majoritaire de la Commission Finances, d'augmenter les taux de taxes foncières de la façon suivante :

- Taxe sur le foncier bâti (TFPB) : 28,30%
- Taxe sur le foncier non bâti (TFNPB) : 46,00%

Étant précisé que les augmentations des taux de TFPB et TFPNB doivent être faits en corrélation.

#### SIMULATION D'AUGMENTATION DE LA TAXE FONCIERE

	TAUX	BASE TF	PRODUIT	ECART	Rajout fixe TH	TOTAL
<b>taux TF unique 2021 commune + département = TFPB</b>	<b>23,98%</b>	<b>1 213 169</b>	<b>290 918</b>		<b>74 599</b>	<b>365 517</b>
<b>Si tx Breusch TFPB est à + 15 %</b>	<b>27,57%</b>	<b>1 213 169</b>	<b>334 556</b>	<b>43 638</b>	<b>74 599</b>	<b>409 155</b>
<b>Si tx Breusch TFPB est à + 18 %</b>	<b>28,29%</b>	<b>1 213 170</b>	<b>343 283</b>	<b>52 366</b>	<b>74 600</b>	<b>417 883</b>
<b>Si tx Breusch TFPB est à + 20 %</b>	<b>28,77%</b>	<b>1 213 169</b>	<b>349 102</b>	<b>58 184</b>	<b>74 599</b>	<b>423 701</b>

Après délibération, le Conseil Municipal décide à la majorité :

- de voter les taux d'imposition :
  - Taxe sur le foncier bâti (TFPB) : 28,30%
  - Taxe sur le foncier non bâti (TFNPB) : 46,00%(pour : 13 ; contre : 2 ; abstention : 0)

## 5. Vote du budget primitif 2021 (délibération n° 25/2021)

Madame le Maire présente ses propositions budgétaires pour l'année 2021.

Celui-ci s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

**Section de fonctionnement** : 1 593 678,61€

**Section d'investissement** : 969 175,43€

Section FONCTIONNEMENT		
Intitulés	Dépenses	Recettes
Réelles	691 000.00 €	829 210.00 €
Affectation 021 et 002	902 678.61 €	764 468.61 €
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 593 678.61 €</b>	<b>1 593 678.61 €</b>

L'équilibre des Dépenses et des Recettes est respecté en section de Fonctionnement

Section INVESTISSEMENT		
Intitulés	Dépenses	Recettes
Réelles	969 175.43 €	55 000.00 €
Affectation 001		11 496.82 €
Affectation 023		902 678.61 €
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>969 175.43 €</b>	<b>969 175.43 €</b>

L'équilibre des Dépenses et des Recettes est respecté en section d'Investissement

### EQUILIBRE BUDGETAIRE TOTAL AU BP 2021

Sections	DEPENSES	RECETTES
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 593 678.61 €</b>	<b>1 593 678.61 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>969 175.43 €</b>	<b>969 175.43 €</b>
<b>TOTAL BUDGETAIRE 2021</b>	<b>2 562 854.04 €</b>	<b>2 562 854.04 €</b>

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- de voter le budget primitif 2021 tel que susmentionné (pour : 13 ; contre : 2 ; abstention : 0)

## 6. Vote des subventions 2021 (délibération n° 26/2021)

Pour l'année 2021, Madame le Maire propose de fixer les subventions aux montants suivants :

Bénéficiaire	Montant
Donneurs de sang Achenheim	100€
Association Foncière (reversement recettes de location de chasse)	1000€
Société de musique Harmonie Sirène (fête nationale)	210€
Amicale Sapeurs-Pompiers (fête nationale)	210€
Paroisse Protestante	210€
Communauté Catholique	210€
Groupement des Ecoles de Musique GEM Les Châteaux	60€/élève résidant Breuschwickersheim inscrit à la rentrée de l'année 2021-22 (montant maximal annuel de 600€)
Ecole de tennis	20€/élève résidant Breuschwickersheim
Amicale des pêcheurs (pêche des élèves du RPI)	200€
Classes transplantées	6€/jour/enfant résidant Breuschwickersheim
Coopérative de l'école élémentaire pour petites fournitures	600€ (200€/classe)
Coopérative de l'école maternelle pour petites fournitures	400€ (200€/classe)
Santé bucco-dentaire	1,37€/enfant de petite et moyenne section

Étant précisé que les subventions ne seront versées qu'en cas de réalisation de la manifestation/de l'action.

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- de fixer les subventions telles que susmentionnées (pour : 15; contre : 0; abstention : 0)

### Divers :

- **Compte-rendu par Madame le Maire des décisions prises dans le cadre des délégations consenties par le Conseil Municipal :**
  - Droit de préemption urbain

N° de la DPU	Date de réception	Adresse concernée	Références cadastrales	Superficie	Nom du propriétaire/vendeur	Nom des acheteurs	Avis de la Commune
DIA n° 1/2021	19/02/2021	15 rue de l'Eglise	section 7 parcelles 42 et 25	1114 m <sup>2</sup>	Indivision DIEMER	EMSA (société civile immobilière)	Renonciation à l'exercice du droit de préemption
DIA n° 2/2021	06/03/2021	1 rue Etroite	section 6 parcelle 188	327 m <sup>2</sup>	SCADI	M. et Mme KRITEL Jean-Marie (Breuschwickersheim)	Renonciation à l'exercice du droit de préemption

<b>DIA n° 3/2021</b>	09/03/2021	<b>35 rue Principale</b>	section 5 parcelle 6	3372 m <sup>2</sup>	Consorts BERNHARDT - SCHEER - JUND	GIPA (Strasbourg)	Renonciation à l'exercice du droit de préemption
<b>DIA n° 4/2021</b>	16/03/2021	<b>1A rue de l'Eglise</b>	section 7 parcelles 29 et 138/33	564 m <sup>2</sup>	Mme SEITZ Kelly	M. KNECHT et Mme NASSOY (Oberschaeffolsheim)	Renonciation à l'exercice du droit de préemption
<b>DIA n° 5/2021</b>	18/03/2021	<b>30 rue des Lilas</b>	section 27 parcelle 237	561 m <sup>2</sup>	M. BARTHEL Stéphane et Mme SCHMITT Marie	M. DEMBELE Lamini et Mme LOHMULLER Hélène	Renonciation à l'exercice du droit de préemption
<b>DIA n° 6/2021</b>	25/03/2021	<b>39 rue Principale</b>	section 5 parcelle 109	664 m <sup>2</sup>	SARL GSB (Schiltigheim)	M. et Mme TURKOGLU (Souffelweyersheim) sauf substitution	Renonciation à l'exercice du droit de préemption

o Signature de marchés

Date	Objet	Entreprise	Montant TTC
12/02/2021	Achat arbustes et vivaces (selon indication en CM)	LEDERMANN	979,76€
12/02/2021	Installation gâche et vidéophone à l'Agence Postale Communale	RS Électricité	1180,80€
12/02/2021	Fleurissement printemps-été 2021	BARTHEL	2744,05€
22/03/2021	Achat d'un tilleul de Crimée pour la cour de l'école maternelle (remplacement de l'arbre malade)	LEDERMANN	45,50€
25/03/2021	Remplacement serveur et sauvegarde Mairie (suite CM du 19/03/2021)	EI3S	10 332,00€

Madame le Maire précise que depuis le dernier Conseil Municipal aucune décision n'a été prise dans les autres domaines délégués.

❖ **Comptes rendus des réunions et points divers :**

- Suite au dernier Conseil Municipal, Madame le Maire prévient le Conseil Municipal qu'elle a sollicité une réunion d'informations et d'échanges entre les Vice-Présidents de l'EMS en charge du dossier de la Zone à Faibles Émissions (ZFE) et les membres du Conseil Municipal : les propositions de dates seront transmises aux membres du Conseil par mail dès réception des services de l'EMS.

De plus, l'EMS nous a informé que la Mission Participation Citoyenne pilotera une campagne de terrain autour de la ZFE durant la période du 10 Mai au 26 Juin 2021. L'objectif est d'engager une démarche « aller vers » et d'informer in situ sur la mise en place de la ZFE, ses impacts pour les habitants et de les inviter à participer à la Conférence Citoyenne. Cette démarche de terrain a pour ambition d'assurer une présence dans l'espace public sur les 33 communes de l'EMS avec le City-Truck de l'équipe Mission Participation Citoyenne. Nous vous informerons de la date de passage retenue.

- Madame Anne RITTER, Adjointe en charge de l'Enfance et des Séniors, intervient pour faire le compte-rendu de la réunion de la Commission Enfance et Séniors du 29 mars 2021 : informations concernant la mise en place du Conseil Municipal des Jeunes (uniquement enfants résidents à Breuschwickersheim – envoi d'un questionnaire de recensement) et de la mise en place d'un livret à l'attention des Aînés inscrits sur le registre des personnes vulnérables.

Madame le Maire clôt la séance à 21h28.